

La P'tit' feuille de Mâron

en Berry

Septembre 2024

Editorial

Voilà un été 2024 riche en évènements qui a passé bien vite.

Entre les Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024, avec les épreuves de tirs au «CNTS Centre de Tir Sportif» juste à côté de chez nous, le festival DARC à Châteauroux, sans oublier le tour de France cycliste et les célébrations du 80ème anniversaire des 2 débarquements qui ont permis la libération de la France, on peut dire que nous n'avons pas vu passer l'été.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée.

Gilbert Blanc Maire de Mâron en Berry

Châteauroux Métropole terre de jeux



Un grand bravo à tous les sportifs qui ont apporté à la France toutes ces médailles. Quoi de plus beau que de voir l'ensemble de la population française unis pour une même cause, soutenir tous nos athlètes. N'oublions pas la devise olympique en ces quatre mots latins. « Citius, Altius, Fortius – Communiter », dont la traduction officielle est « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ». Nous avons eu la chance de voir ces jeux 2024 d'un peu plus près, puisque Châteauroux Métropole accueillait les épreuves de tirs olympiques. Une belle image de notre région diffusée dans le monde entier, plusieurs investissements et rénovations durables ont été réalisés. Ils viendront renforcer l'attractivité de notre territoire. Bravo aussi à l'ensemble des services de la Métropole, aux forces de sécurité, gendarmerie, pompiers, sécurité civile, etc.. qui ont permis à ces jeux de se dérouler sans problème.

2024 - 1944 Anniversaire des 80 ans des 2 débarquements NORMANDIE et PROVENCE Nous n'oublierons pas

Le devoir de mémoire.

Le 6 juin en Normandie et le 15 août 1944 en Provence les forces alliées et françaises ont débarqué sur nos côtes. Coordinées avec les attaques de la résistance et des maquisards, l'ennemi a été vaincu et notre pays libéré.

En affichant une grande banderole de 3 m x 2,5 m,

sur la façade de la mairie, Mâron a honoré à sa manière ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Cantine scolaire : du nouveau !

Nous avons fêté avec un pincement au coeur le départ d'Isabelle Allely qui était notre agent de restauration scolaire depuis plusieurs années. Partie travailler dans une collectivité du nord de la France, nous lui souhaitons réussite et beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie, et la remercions vivement. Bien connu à Mâron Paul Guiblin, entraîneur de l'équipe première de foot, la remplacera. Cuisinier de métier, Paul était employé à la mairie de Châteauroux, le voilà maintenant revenu sur ses terres. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale.

Nouveau matériel à la cuisine



Achat d'une cellule de refroidissement/surgélation pour être au top de l'hygiène alimentaire

Centre de loisirs ALSH, repas : changement de fournisseur

A compter du 1er septembre 2024, la commune va fournir les repas de l'accueil de loisirs. L'association Familles Rurales de Mâron, a proposé à la commune de reprendre cette gestion, comme elle le faisait auparavant. Après un accord commun, la fourniture des repas sera assurée par la commune, dans les mêmes conditions.

Ecole : onze enfants en plus

Rentrée des classes, 11 petits nouveaux ont fait leurs premiers pas à l'école, passant le nombre d'élèves à 66. Il a fallu adapter le matériel au nombre d'enfants. Chaises ergonomiques et tables réglables en hauteur ont fait leur apparition, ainsi que quelques lits de sieste pour les plus petits.



Réunions de quartier

Des réunions de « quartiers » ont été organisées afin de recueillir vos avis et vos souhaits. Il en ressort :

- Une forte demande d'aménagement de la voirie afin de ralentir la vitesse des véhicules. Aménagements qui ne doivent pas gêner les bus, les tracteurs et matériels agricoles. Des études sont lancées pour déterminer la meilleure solution à apporter.
- Plusieurs remarques sur le manque d'entretien de la commune, principalement la propreté des voiries et des espaces verts, sans oublier le cimetière. Une balayeuse de caniveau sera bientôt opérationnelle pour améliorer le nettoyage de la voirie.
- Une réclamation récurrente : Les nuisances occasionnées par les aboiements et la divagation des chiens. Des remarques ont été adressées aux propriétaires concernés.

Nominations et délégations aux nouveaux élus

Le conseil municipal a nommé le 29 juin deux nouveaux conseillers, M. Yves Millet 1er adjoint et Mme Nathalie Rimbert-Bonnet 4ème adjointe.

M. le Maire leur a donné les délégations suivantes ;

Yves Millet : Ressources humaines : gestion de la prévention des risques psychosociaux des différents services, gestion du planning de travail des agents techniques.

Urbanisme : instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols.

Nathalie Rimbert-Bonnet : Enfance jeunesse : animation du projet éducatif du territoire.

Accueil de loisirs : pilotage du projet de reprise de l'accueil de loisirs, organisation du service, relation avec les partenaires institutionnels du domaine (CAF,...)

Affaires scolaires : suivi du fonctionnement des établissements scolaires (participation aux conseils d'école)

Enquête administrative

du 30 septembre au 30 octobre 2024

4 éoliennes de 180 m de haut pour détruire notre village

Depuis quelques mois, la nouvelle législation sur les **ENR** (**EN**regies **R**enouvelables) permet aux communes de décider quelles énergies renouvelables elles autorisent sur leurs territoires. Donc, le 03 février 2024 le conseil municipal de Mâron a décidé d'interdire les éoliennes industrielles et les installations de méthanisation industrielles sur la commune. Il a autorisé les installations photovoltaïques sur les hangars agricoles, toitures et l'agrivoltaïsme dans le respect des règles en vigueur.

Alors pourquoi une enquête publique pour implanter des éoliennes ?

Le promoteur JPEE (le même que pour le parc photovoltaïque de 39 hectares des noisetiers à Tilliaire) avait pris contact avec nos prédécesseurs en 2015. En 2017, ces derniers lui ont accordé une autorisation d'étude pour un parc éolien entre Piou, Tilliaire et le bourg. A cause de cet accord signé avant la nouvelle réglementation de 2024, JPEE essaye toujours d'obtenir l'autorisation pour l'installation de 4 éoliennes. C'est exactement la même situation sur Sassierges St Germain pour 4 éoliennes aussi.

Rappelons que la question sur l'acceptation de ce projet a été posée aux Maronnais lors de la dernière élection municipale le 15 mars 2020. La nouvelle municipalité a été élue dès le premier tour pour s'opposer à l'implantation de ce parc. La démocratie commence par le respect de la volonté des citoyens qui ont dit NON à ce projet, à la majorité absolue.

Le retour de JPEE et la commission d'enquête constituent un déni de démocratie !

La Mairie de Mâron comme la plupart des Mairies voisines est opposée à ces projets démesurés et destructeurs. Châteauroux Métropole nous soutient dans nos prises de position.

L'enquête publique se déroulera du 30 septembre au 30 octobre 2024. Vous aurez la possibilité de dire NON et d'exprimer votre refus aux éoliennes, soit sur le registre papier à la Mairie, soit par voie électronique sur le registre dématérialisé qui sera mis en ligne. (voir le site internet de la commune)

Médiathèque - Au programme

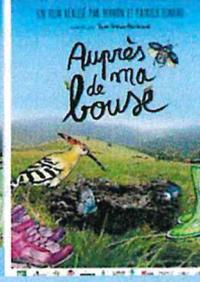
A venir en septembre et octobre ;

- du 3 au 28 septembre : découvrir la réalité virtuelle
- les ateliers écriture avec Maud Brunaud
- les ateliers couture

28 septembre : Levée de César.

Inauguration + conférence avec Gérard Coulon, conservateur en chef d' Argentomagus.

- samedi 5 octobre : Projection du film « Auprès de ma bouse » de M. Patrick Luneau
- jeudi 17 octobre : séance BB lecteurs



Spectacle salle des fêtes le 4 octobre à 20h30

Tiana Loris

en concert
Salle des fêtes de Mâron

Entrée
gratuite



**VENDREDI
4 OCTOBRE
20 h 30**

Réservation obligatoire en mairie

Tél. 02 54 26 01 06

Organisé par la municipalité de Mâron
et la participation de



Musique et Théâtre au pays



Football : L' A.S. Mâron retrouve la pelouse

Attention ! c'est reparti pour une nouvelle saison. L'A.S.Mâron est bien décidée cette fois à aller chercher la montée qu'elle méritait l'an dernier. L'entraîneur Paul Guiblin en tête, espère que 2025 apportera la juste récompense. L'A.S. Mâron a renforcé son équipe avec deux nouveaux joueurs. Alors.... Allez les verts ! Venez les soutenir au stade qui porte le nom de Jean Ramel fondateur du club.



Associations : les infos.

Reprise des activités sportives : gymnastique le mardi, yoga le vendredi et danse de salon le mercredi.

Coco Country Dance c'est le jeudi, avec une nouvelle présidente. En effet après 14 ans de présidence, Mme Corinne Bernard laisse la place à Mme Marguerite Payet qui est déjà membre de l'association.